



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 15 AVRIL 2024

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos

Assiste : M. Vernet (Comité)

Excusés : MM. Gondel - Renault (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Combo Futsal : Mail du 02-04-24

Demande de report de la rencontre du 06-04-24 contre Foot Indoor Loisir.

La commission ne peut reporter une rencontre sans l'accord du club adverse : rencontre maintenue au 06-04-24.

Bezons Futsal Club : Mail du 02-04-24

Pris note de votre information concernant la décision de match à huis clos pour la rencontre du 07-04-24 contre Montigny Lvdb.

Futsal Club VLB : Mail du 03-04-24

Pris note du dépôt des feuilles réclamées sur FAL.

Garges Djibson Asc : Mail du 03-04-24

Pris note de l'indisponibilité du gymnase le dimanche 31-03-24 pour la rencontre U12 contre Combo Futsal.

La commission reporte la rencontre au dimanche 12-05-24.

Bezons Futsal Club : Mail du 07-04-24

Pris note de l'inversion de résultat pour la rencontre du 07-04-24 contre Montigny Lvdb.

Foot Indoor Loisir : Mail du 07-04-24

Demande de remboursement frais d'arbitrage suite forfait de l'équipe de l'équipe de Combo Futsal 2.

Avicenne Asc : Mail du 07-04-24

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Combo Futsal au samedi 27-04-24.

La commission ne peut accepter votre proposition, vous avez déjà un match programmé contre Les Sportifs de Garges.

Montigny Lvdb : Mail du 07-04-24

Pris note de l'inversion de résultat pour la rencontre du 07-04-24 contre Bezons Futsal 2.

My Sarcelles Futsal : Mail du 08-04-24

Pris note de votre demande de Huis clos pour la rencontre du 13-04-24 à Montigny Lvdb.

Avicenne Asc : Mails du 09-04-24

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Les Sportifs de Garges au samedi 27-04-24.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Asf Argenteuil : Mail du 09-04-24

Pris note de votre demande de changement d'horaire pour la rencontre du 14-04-24 contre Cergy-Pontoise Fc.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

St Brice Fc : Mail du 10-04-24

Pris note de la fermeture du gymnase le samedi 13-04-24 (vacances scolaires).

La commission reporte la rencontre contre Gonesse Rc au samedi 27-04-24.

Osny United: Mail du 11-04-24

Réception feuille de match papier du 06-04-24 contre Les Sportifs de Garges.

Foot Indoor Loisir : Mail du 12-04-24

Demande de remboursement frais d'arbitrage suite forfait de l'équipe de l'équipe de Combo Futsal 2.

La commission vous informe que toute demande de remboursement doit être validée par la commission avant imputation par le service comptabilité.

Bezons Futsal Club : Mail du 15-04-24

Pris note de l'inversion de résultat pour la rencontre du 13-04-24 contre Futsal Club VLB.



MATCH REMIS

SENIOR D1

Match n° 26509909 : Avicenne Asc 2 / Sportifs de Garges 2 : le samedi 27-04-24 à 20H00

SENIOR D2

Match n° 26571965 : St Brice Fc 1 / Gonesse Rc 1 : le samedi 27-04-24 à 20H30

CRITÉRIUM U12

Match n° 27731595 : Garges Djibson Asc 21 / Combo Futsal 21 : le dimanche 12-05-24 à 10H30

MATCH REPORTÉ SANS DATE

SENIOR D1

Match n° 26509896 : Avicenne Asc 2 / Combo Futsal 1
Rencontre Avicenne Asc 1 programmée le même jour par la LPIFF.

SENIOR D2

Match n° 26571966 : Montigny Lvdb 1 / My Sarcelles Futsal 1
En attente réunion CDPME.

2ème FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26602061 : Foot Indoor Loisir 1 / Combo Futsal 2 du 06-04-24
Lecture de la FMI. Rapport de l'arbitre. Absence de l'équipe de Combo Futsal 2
Foot Indoor Loisir 1 : **5 Buts 3 Points**
Combo Futsal 2 : **0 But -1 Point**
Combo Futsal : **amende = 35€**

FRAIS D'ARBITRAGE

SENIOR D2

Match n° 26602061 : Foot Indoor Loisir 1 / Combo Futsal 2 du 06-04-24
Absence de l'équipe de Combo Futsal 2
Crédit : Foot Indoor Loisir 1 – 2 x 48,5 € = 97 €
Débit : Combo Futsal 2 – 2 x 48,5 € = 97 €



COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Semaine 16 du 15-04 au 21-04-24

| N° | Match N° | CLUB | CLUB | DATE |
|----|----------|----------------------|------------------------|---------------------------|
| 1 | 28095809 | AFS VAUREAL 1 | GOUSSAINVILLE FC 1 | Vendredi 19-04-24 à 21H30 |
| 2 | 28095811 | SPORTIFS DE GARGES 1 | ATTAINVILLE FUTSAL C 1 | Samedi 20-04-24 à 15H00 |

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Semaine 16 du 15-04 au 21-04-24

| N° | Match N° | CLUB | CLUB | DATE |
|----|----------|------------------------|----------------------|-------------------------|
| 1 | 28095793 | ATTAINVILLE FUTSAL C 2 | MONTMORENCY FUTSAL 2 | Lundi 15-04-24 à 21H15 |
| 2 | 28095794 | GOUSSAINVILLE FC 2 | SPORTIFS DE GARGES 2 | Samedi 20-04-24 à 16H00 |

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.



CHALLENGE FUTSAL U16

TIRAGE 1 / 2 de FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Week-end des **11 et 12-05-24**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

| N° | Match N° | CLUB | CLUB | DATE |
|----|----------|----------------------|-------------------|---------------------------|
| 1 | | VÉMARS ST WITZ FC 21 | COMBO FUTSAL 21 | Samedi 11-05-24 à 14H00 |
| 2 | | AVICENNE ASC 21 | CFJ PERSANAISE 21 | Dimanche 12-05-24 à 15H30 |

Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE 1 / 2 de FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Week-end des **11 et 12-05-24**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

| N° | Match N° | CLUB | CLUB | DATE |
|----|----------|------------------|-------------------------|---------------------------|
| 1 | | CS JOCASSIENS 21 | ATTAINVILLE FUTSAL C 21 | Dimanche 12-05-24 à 13H30 |
| 2 | | AVICENNE ASC 21 | GARGES DJIBSON ASC 21 | Samedi 11-05-24 à 12H00 |



Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

PLATEAUX FUTSAL U8

| Journée N°5 - Week-end des 04 et 05 Mai 2024 | | | |
|--|---|------------------|--|
| Club centre | Adresse du Gymnase | Nombre d'équipes | Clubs visiteurs |
| Samedi 04 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30) | | | |
| Futsal Club VLB | Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel | 7 | Futsal Club VLB 1 Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2) Persanaise Cfj (1&2) |
| Dimanche 05 Mai 2024 (coup d'envoi à 11h00) | | | |
| Asf Argenteuil | Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil | 8 | Asf Argenteuil (1-2-3) Avicenne Asc (1&2) Garges Djibson Asc 1 Marcouville City (1&2) |



PLATEAUX FUTSAL U10

| Plateau N°4 - Week-end des 27 et 28 Avril 2024 | | | |
|--|--|------------------|--|
| Club centre | Adresse du Gymnase | Nombre d'équipes | Clubs visiteurs |
| Samedi 27 Avril 2024 (Coup d'envoi à 09h30) | | | |
| Garges Djibson Asc | Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse | 6 | Garges Djibson Asc (1&2) Avicenne Asc (1&2) Futsal Club VLB (1&2) |
| Samedi 27 Avril 2024 (Coup d'envoi à 09h30) | | | |
| Marcouville City CP | Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise | 6 | Marcouville City CP (1&2) Ermont Ams (1&2) Cfj Persanaise (1&2) |
| Dimanche 28 Avril 2024 (Coup d'envoi à 09h00) | | | |
| Persanaise Cfj | Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan | 4 | Persanaise Cfj (3&4) Les Sportifs de Garges (1&2) |
| Dimanche 28 Avril 2024 (Coup d'envoi à 11h00) | | | |
| Asf Argenteuil | Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil | 5 | Asf Argenteuil (1-2-3) Attainville Futsal (1&2) |
| Plateau N°5 - Week-end des 25 et 26 Mai 2024 | | | |
| Club centre | Adresse du Gymnase | Nombre d'équipes | Clubs visiteurs |
| Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30) | | | |
| Attainville Futsal | Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville | 6 | Attainville Futsal (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc (1&2) |
| Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30) | | | |
| Futsal Club VLB | Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel | 5 | Futsal Club VLB (1&2) Asf Argenteuil (1-2-3) |
| Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00) | | | |
| Avicenne Asc | Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise | 4 | Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4) |
| Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00) | | | |
| Les Sportifs de Garges | Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse | 6 | Les Sportifs de Garges(1&2) Persanaise Cfj (1&2) Marcouville City CP (1&2) |

FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.



FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion
Lundi 29 Avril 2024 à 18H30